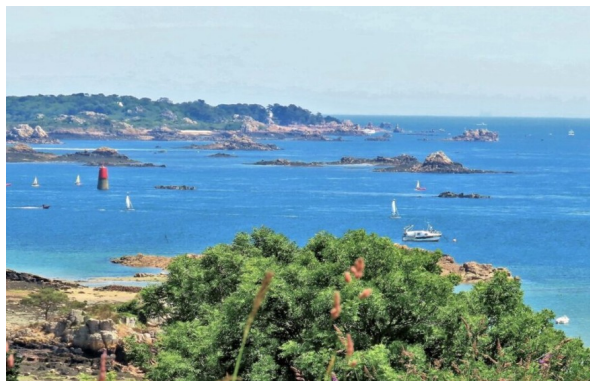


CROISIÈRE VOILE en Bretagne nord

Au départ de **Saint Quay Portrieux**

Du jeudi 11 au dimanche 14 septembre 2025



Au départ de Saint Quay Portrieux, nous pourrons naviguer vers Paimpol, les îles de Bréhat, les rivières du Trieux et le Jaudy ...On peut noter que c'est la grande marée d'équinoxe.

Nous prévoyons 2 voiliers soit 12 passagers

ORGANISATEURS

Christian Weber Tél. : 06 74 48 28 92- @ : webchristian@gmail.com
Martine Vercasson Tél. : 06 85 73 40 78 - @ : martine.vercasson75@orange.fr

CHEFS DE BORD : Jean-Jacques Deplanque – Martine Vercasson

LIEU : « Port d'embarquement : Saint Quay Portrieux »

- Embarquement : mercredi 10 septembre 2025 au soir
- Débarquement : Dimanche 14 septembre 2025 en fin d'après-midi

VOILIERS

Oceanis 40 (Tizef) - 6 personnes, Sun Odyssey Performance 379 (Grenat) - 6 personnes

PARTICIPATION FINANCIERE : 350 euros par personne .

Comprend : Location voiliers – consommables – assurances – nettoyage final - organisation.
Ce prix ne comprend pas le linge (draps, serviettes), l'avitaillement de chaque bateau par son équipage, le carburant moteur, les éventuelles taxes de port, les frais d'escale... Les frais non compris dans le forfait sont payés sur la caisse de bord de chaque équipage.

L'inscription et le règlement seront effectués en ligne via un lien adressé aux personnes intéressées lors de la validation de votre préinscription par mail (Cf chapitre Modalités particulières ci-après).

- Acompte de 105 € par carte bancaire à l'inscription
- Solde de 245 € par débit automatique au plus tard le 25 août 2025

VOYAGE

Co-voiturage ou train St Brieuc. Pour le transfert entre la gare de St Brieuc et le port : c'est soit en voiture régional breizhgo (horaires pas encore disponibles), soit taxi (environ 50€ / trajet pour 4 personnes)

REUNION DE PREPARATION

Présence indispensable à la réunion de préparation : 3 septembre 2025 19h30 lieu à confirmer

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

Cette croisière est organisée dans les conditions exposées dans la Charte de la section voile, en particulier ce qui concerne :

- les conditions d'inscription (adhésion, assurance, annulation),
- les procédures de réception et de validation des inscriptions,
- les dépenses comprises dans la participation financière demandée,
- les dépenses additionnelles à prévoir,
- les conditions générales de participation (constitution des équipages, programme de navigation, vie à bord, sécurité nautique),
- l'équipement individuel indispensable,
- le transport vers et depuis le port d'embarquement,

Chaque participant prend connaissance des dispositions de la CHARTE DE LA SECTION VOILE préalablement à son inscription.

Consulter la charte <https://www.cihm.info/voile#outils-et-procedures-des-organismes-voile>

ENGAGEMENT DU PARTICIPANT

Avec la signature de son bulletin d'inscription, le participant

- atteste avoir pris connaissance de la CHARTE DE LA SECTION VOILE et en accepte expressément les principes et les termes,
- s'engage à respecter strictement toutes les mesures et consignes de sécurité formulées par le chef de bord en cours de navigation.

MODALITES PARTICULIERES D'INSCRIPTION

Inscription en ligne sur le site www.billetweb.com

Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'enregistrement en respectant toutefois un minimum de personnes expérimentées sur chaque voilier et une liste d'attente est constituée en cas d'inscriptions surnuméraires.

1. Une demande de pré-inscription est à envoyer au préalable par mail à l'organisateur Christian Weber
2. Lorsque celle-ci sera validée par les chefs de bord. Ensuite, le lien d'inscription définitive sur le site **www.billetweb.com** et de paiement du premier acompte vous sera envoyé par mail.
3. A réception de ce lien, votre inscription sera à faire dans les meilleurs délais sur le site www.billetweb.com.

Les organisateurs et les chefs de bord sont des bénévoles ; ils ne sont ni moniteurs, ni accompagnateurs professionnels.